

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2101 378

Le 10 février 2021

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant le nombre de contraventions par MRC et le montant total des amendes en lien avec le couvre-feu pour la semaine du 11 au 17 janvier 2021 en Abitibi-Témiscamingue.*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 20 janvier 2021, visant à obtenir les renseignements suivants :

1. Nombre de contraventions par MRC en lien avec le couvre-feu dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour la semaine du 11 janvier au 17 janvier 2021 :

Il y a eu 49 contraventions émises dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue durant la semaine du 11 au 17 janvier 2021. Cependant, nous ne pouvons vous transmettre les données par MRC, car nos systèmes informatiques ne nous permettent pas cette ventilation.

2. Montant total des amendes en lien avec le couvre-feu dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour la semaine du 11 janvier au 17 janvier 2021 :

Nous ne pouvons pas vous fournir l'information demandée relative aux montants de ces amendes, car nous ne détenons pas de telles statistiques. Ainsi, nous ne détenons pas cette information sous la forme demandée (article 1 de la *Loi sur l'accès*). Considérant que le montant de chaque amende est fixé par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), nous vous suggérons de communiquer avec ce dernier pour obtenir ces informations.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Hamid Feddag
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,